

Le projet « Un million d'arbres » lancé par le conseil régional

Le plan « Un million d'arbres plantés dans la Région Sud d'ici 2021 », a été lancé à Aubagne, hier. Une démarche qui s'inscrit dans une démarche globale visant la neutralité carbone d'ici 2035

« Un million d'arbres plantés d'ici 2021. » Dans le cadre de son programme *Une Cop d'avance*, la Région ambitionne de redonner un coup de vert sur le territoire, en allant au-delà du coup de communication. Une enveloppe de trois millions d'euros est ainsi allouée à ce dispositif, adopté lors de la dernière séance plénière, le mois dernier. Hier, c'est donc à Aubagne que les 40 premiers arbres ont été plantés. Le reste suivra, selon le bon vouloir des communes. Même si 550 000 autres sont déjà programmés pour 2020.

200 000 arbres en ville, 800 000 en forêt

La Région lance ainsi un appel à projet, en finançant à hauteur de 80 % ces programmes. En période électorale, cela devient d'ailleurs un argument de poids dans les campagnes des candidats. À Nice, ce sont par exemple



Les premiers arbres plantés ont été inaugurés, hier, par Renaud Muselier à Aubagne. (Photo F. M)

LES ARBRES SÉLECTIONNÉS

Le choix des arbres n'a pas été fait au hasard. Ainsi, des variétés capables de résister au changement climatique, avec un fort stockage carbonés et peu consommatrices d'eau, ont été ciblées. Les tilleuls à petites feuilles, les frênes méditerranéens, le pin d'Alep, ou encore le chêne vert, l'érable de Montpellier ou le noisetier de Byzance sont en première ligne.

« 4 000 arbres qui sont annoncés », selon le président de la Région, Renaud Muselier. « L'objectif est de planter 200 000 arbres dans les zones urbaines. Symboliquement, cela correspond au nombre de lycéens que nous avons. 800 000 autres seront implantés en forêt. Au total, c'est un arbre pour 5 habitants sur notre territoire. » Au-delà des chiffres et de la symbolique, « c'est important de renouveler notre forêt. Un arbre jeune garde beaucoup plus de carbone. Cela permet de s'adapter au changement climatique », abonde Patrick Vallet, de l'Office national des forêts (ONF). La région Provence Alpes-Côte

d'Azur compte 1,6 million d'hectares de forêt (il s'agit de la deuxième région la plus boisée de France), soit 51 % de son territoire. Ce qui permet de stocker 52 000 kilotonnes de CO₂ par an, soit 35 % des émissions régionales. Une proportion qui tend donc à s'améliorer avec ce plan.

Objectif neutralité carbone pour 2035

L'autre problématique concerne les villes. « Il faut redonner une respiration aux cœurs urbains. Avec plus d'arbres, cela entraîne une baisse des températures, une amélioration de la qualité de l'air et

une réduction du bruit », argue Renaud Muselier. Si les villes ont les graines en main, la Région va montrer l'exemple sur « ses terres », en plantant notamment cinq arbres dans chaque lycée. Derrière cette démarche, se cache l'objectif de neutralité carbone. Une ambition voulue pour 2050 sur l'ensemble de la France, et espérée pour 2035 en Paca. Pour aller dans ce sens, à compter de 2020, il sera d'ailleurs demandé que tout projet d'aménagement et/ou d'équipement public, sollicitant une aide financière, intègre à minima 20 % d'espaces végétalisés.

FABRICE MICHELIER

La lutte contre les incendies

Après les incendies de 2017, le dispositif « Guerre du feu » avait été lancé par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Car, en 20 ans, ce sont plus de 90 000 hectares qui sont partis en fumée sur l'ensemble du territoire, avec 8 feux sur 10 directement liés à des actes d'imprudence ou de malveillance. Plusieurs mesures ont ainsi été lancées, avec notamment un renforcement des obligations de débroussaillage et une augmentation des moyens communaux dans la lutte contre les feux de forêt. Ce plan « Un million d'arbres plantés en région Sud d'ici 2021 » permet également de panser les plaies des incendies. Cela offre désormais un cadre d'intervention pour accompagner et aider les propriétaires dans leurs initiatives de reboisement. Par ailleurs, afin de lutter efficacement face au feu, les élus espèrent pouvoir installer une base relais de la Sécurité Civile sur le territoire, afin de permettre un accès plus rapide des avions de lutte contre les feux de forêt. Comme nous l'avons déjà évoqué, la Région souhaite ainsi favoriser la réalisation d'un pélicandrome à Hyères.